

La Lettre du CETAPI

Centre d'Etudes Techniques Apicoles des Pays de la Loire

L'édito

Chers-es collègues,

Après une année 2015 où on a pu observer une amélioration de la production de miel à l'échelle nationale, nous avons dû une fois de plus faire face à une saison particulièrement difficile et éprouvante. En effet, nous voilà passés en dessous des 10 000T de miels produit (estimation 7 à 8 000T), contre une trentaine il y a seulement une vingtaine d'années. En cause : une météo capricieuse. Et pourtant, face à la détresse de certaines exploitations, le marché du miel français tend à la baisse. On serait en mesure de se questionner sur la politique commerciale menée actuellement par le Syndicat Français des Miels.

Parallèlement, l'apiculture française a retenu son souffle cet été. Aux termes de plusieurs lectures et de longues heures de débats, le projet de loi sur la biodiversité, avec en article 51 quaterdecies, l'amendement 0% NN, qui vise à interdire l'usage des néonicotinoïdes sur le sol français, a été voté et approuvé (36 voix pour et 31 contre). Publiée au journal officiel le 9 août dernier, elle a été source de vives réactions. Effectivement ce qui aurait pu être une nouvelle ère pour l'apiculture française, s'est vu une nouvelle fois opposé à la puissance des lobbies agrochimiques. Face à cela, nos responsables politiques n'ont pas mesuré l'urgence et la gravité de la situation et ont décidé de repousser l'interdiction de l'utilisation des produits contenant des néonicotinoïdes seulement à partir du 1^{er} septembre 2018 avec des dérogations auprès de l'ANSES qui pourraient s'étendre jusqu'au 1^{er} juillet 2020. A peine satisfaisant...

Dans ce contexte apicole difficile, le CETAPI souhaite agir, sur le volet technique, pour permettre aux apiculteurs-trices professionnel-le-s de vivre de leur métier.

Une des priorités d'action du CETAPI : la formation, la rencontre et l'échange entre apiculteurs. Nous proposons donc, comme l'année dernière, 3 rendez-vous techniques au cours de l'automne / hiver (voir rubriques « les prochains rendez-vous du CETAPI »).

Par ailleurs, le CETAPI reste mobilisé en 2016 dans des actions techniques concrètes déjà mises en œuvre les années précédentes, pour la maîtrise du cynips du châtaignier et pour la maîtrise du varroa (cf. articles pages suivantes).

Julien Tartoué, Président du CETAPI

SOMMAIRE

Vie associative P.2

- AG 2016
- Le CETAPI, depuis 2007

Retour sur les temps forts du CETAPI P.6

- Lâchers de Torymus
- Tests de produits anti-varraos

Les prochains rendez-vous du CETAPI P.8

Mieux connaître les adhérents du CETAPI P.9

- Les ruchers belmontais



Source image : MiraGuerquin

Assemblée Générale du CETAPI : moment fort de la vie associative

Le 23 février, l'Assemblée Générale du CETAPI a réuni 17 des 28 adhérents du CETAPI. Ce temps a notamment permis aux adhérents d'échanger sur les **actions 2015 du CETAPI** :

- **ACTIONS TECHNIQUES** : lutte contre le cynips du châtaignier, projet de mise au point d'un système électronique pour compter automatiquement les varroas.

- **FORMATION** : 1,5 jours sur « le service de pollinisation assurée par les abeilles : des enjeux aux pratiques » et 1 jour sur « améliorer la solidité économique de mon activité apicole ».

- **COMMUNICATION** : publication de 2 numéros de la lettre du CETAPI.

En ce qui concerne les projets à venir, les adhérents ont rappelé la priorité à leurs yeux : pouvoir se retrouver, échanger et se former ensemble. Ce sera donc l'orientation principale du CETAPI pour les années à venir.

Après un repas convivial, les adhérents se sont retrouvés chez Sébastien Cissé, apiculteur professionnel qui pratique des prestations de pollinisation (*cf. article pages suivantes*).



L'AG statutaire : 17 adhérents présents



Convivialité autour du repas

7 apiculteurs et apicultrices forment le Conseil d'Administration du CETAPI

Le Conseil d'Administration du CETAPI se compose de :

- ✓ Julien Tartoué, Président
- ✓ Bernard BRU, Trésorier
- ✓ Fabien Bonsergent, Secrétaire
- ✓ Suzanne Vermandere
- ✓ Ludovic Delacour
- ✓ Alban Descamps
- ✓ Maxime Dufranc

Le CETAPI a 8 ans. Retour sur le contexte de sa création et sur quelques moments forts, de sa naissance à aujourd'hui...

Contrairement à d'autres régions, les apiculteurs professionnels du centre-ouest se sont relativement tardivement organisés en structure technique.

Dans un contexte de mortalité croissante des abeilles...

Les observations d'effondrement de colonies dans les années 94 – 95 étaient difficiles à comprendre. C'est en 97 que l'hypothèse Gaucho s'est imposée.

La firme Bayer, « ne pouvant pas nier les conséquences de l'utilisation du Gaucho sur le tournesol », a aussitôt essayé de dévier l'attention en évoquant de multiples causes pouvant expliquer le déclin du cheptel.

En installant ce paradigme, et en le nourrissant par voies de communication, cette explication a trouvé preneur dans beaucoup de secteurs du monde agricole administratif et syndical.

Encore aujourd'hui, il reste nécessaire d'insister sur le fait que, si la cause de la mortalité des colonies d'abeilles est multifactorielle, la surmortalité est partout accompagnée de l'utilisation de néonicotinoïdes.

A partir de 1997, la confrontation apiculteurs – administration, monde scientifique, structures agricoles, firmes, a permis d'obtenir la suspension de Gaucho tournesol (le ministre a invoqué le principe de précaution !), puis le maïs et plus tard le fipronil dans tous ses usages agricoles. Mais pas davantage, malgré la pollution généralisée, de plus en plus prouvée, par les néonicotinoïdes. Cela nous a aussi permis de constater que les observations des apiculteurs sur leurs colonies sur le terrain, même confortées par de nombreuses études scientifiques, ne pèsent pas dans la balance face aux intérêts et bénéfices des firmes, clairement plus influentes dans les prises de décision.



... les structures de développement apicole de l'Ouest s'organisent

Il devient alors évident que nous devons faire valoir notre professionnalisme, nos observations et nos constats à ce monde qui devrait être notre allié.

Déjà en 2003, une initiative collective menée par Yves Baleine permet d'organiser avec Vivea et l'ESA d'Angers une session de formations sur les problèmes de cheptel rencontrés : intoxications – sanitaires – varroase - génétique (5 intervenants sur trois jours).

La région Poitou Charente lance son ADA fin 2003 et obtient un financement de la région qui permet l'embauche d'un technicien. La région Pays de la Loire nous dirige vers la structure du GIE élevage. C'est par ce canal que passent les financements de notre région. Comme dans les ADAs, cela permet un accompagnement dans les démarches administratives, l'harmonisation dans la lutte anti-varroa. En décembre, le GIE élevage adhère au CNDA (Centre National du Développement Apicole).

... et le CETAPI est créé en 2007.

Pourtant, les apiculteurs professionnels ne sont pas satisfaits par les possibilités de s'occuper des problèmes techniques. Nous demandons une possibilité d'embaucher un technicien, et nous voulons plus d'indépendance. La répartition des votes au sein du GIE ne nous semble pas correcte. A la fin de l'assemblée générale du 27 février 2007, un manifeste sera signé par une soixantaine d'apiculteurs professionnels et va mener à la création du CETAPI.

Le 29 mars 2007, au Moulin de Sarré, le CETAPI est créé et compte d'emblée une trentaine d'adhérents.

Pour le financement de notre Cetapi, la région nous ramène vers le Gie Elevage . Dans la convention N° 2008-07058 entre la Région des Pays de la Loire et le Gie Elevage, nous sommes alors partie prenante dans le programme technique.

Les axes de travail sont précisés dans le projet CETAPI :

- Mise en place d'une veille sanitaire collective incluant le diagnostic des maladies, des échantillonnages en vue d'analyses à la recherche de polluants pesticides et des formations concernant cette veille sanitaire.
- Lutte contre la varroase
- Analyses technico-économiques.

Depuis sa création en mars 2007, le CETAPI organise des TEMPS DE FORMATIONS ET ECHANGES ENTRE APICULTEURS. Les voici rappelés dans le tableau ci-dessous.

2007	juin	Journée à thème sur l'exploitation de Sophie et Patrice Dugué « l'Elevage de reines - théorie et pratique »
	décembre	Au Cfppa de Laval « développer collectivement la veille sanitaire » - « pathogènes – toxiques – interactions » par Dr. Marc Edouard Colin. - Séance interactive : « Les organismes génétiquement modifiés : enjeux et conséquences sur l'environnement et l'apiculture » par Suzanne Vermandere. - « Techniques d'étude de l'influence de produits toxiques sur l'abeille » par Dr Aupinel de l'Inra du Magneraud.
2008	février	« Lutte contre le varroa » Dr. Jean Marie Barbançon
	mars	AG à Mûrs Erigné
	juin	Visite à thème sur l'exploitation de Patrick Perès - L'apiculture bio : cahier des charges et expériences de terrain - Les moyens de manutention
2009	mars	AG au Lycée agricole d'Angers le Fresne + « Pratique de la sélection en apiculture » par Bernard Sauvager
	juin	Journée à thème sur l'exploitation d'André Raguin Patrick Perès : « La commercialisation du miel et la production biologique
2010	mars	AG au lycée agricole d'Angers le Fresne + Cycle de formation : « utilisation des pesticides en agriculture et conséquences pour le monde apicole ». Séance interactive avec Mr Jean Pierre Guéssard, formateur phytosanitaire « Certi-Phyto ». « Modes d'action des pesticides » Dr Luc Belzunces – écotoxicologue Inra Avignon
	juin	Journée à thème sur l'exploitation de Julien et Ludivine Tartoué - l'installation - reconstitution du cheptel : la fabrication d'essaims
	juillet	Dans les locaux du Cfppa de Laval : Initiation à l'insémination instrumentale, avec Bernard Sauvager et Yves Baleine
	novembre	Visite à l'Inra du Magneraud - Dr Patrick Aupinel « L'élevage d'abeille in vitro et l'utilisation en diagnostique » et visite du rucher scientifique
2011	janvier	AG au lycée agricole d'Angers le Fresne + Guide des pratiques alternatives en apiculture - Mr Gilles Gromond (vétérinaire) Comptoir des plantes médicinales
	Juin	Visite du conservatoire de l'Abeille Noire sur l'île Ouessant.
	Octobre	Journée technique – Mise en hivernage - avec visite d'exploitation, chez M. et Mlle. BRETEAU Emilie et Alain (la Flèche, 72).
2012	Janvier	AG à Saint-Herblain(44)- + intervention de M. Pierre FAURE, apiculteur canadien originaire des Alpes Françaises, installé avec sa femme depuis 1999, à Notre Dame De Lourdes dans la province du Manitoba.
	Novembre	Journée technique – travail du miel - avec visite d'exploitation, chez la famille DENECHAU (Andard, 49)
2013	Janvier	AG à Segré (49) + intervention de M. Nicolas GUINTINI, apiculteur pro en apiculture Biologique dans l'Isère(38). Présentation de son exploitation et des différents moyens de luttés contre la varroase dans la région Rhône-Alpes ainsi que leur efficacité sur le terrain.
	Mars	Journée technique – Forget Formation (législation, permis, sécurité,..) au GAEC DUGUE (le Grand Lucé,72).
	Septembre	Visite d'APISELECT (M. Patrick VIENNE) sur l'île d'Yeu.
2014	janvier	Journée comptage varroas + présentation société ROKAPI (anciennement Matrans Concept) au CFPPA de Laval(53).
	Février	AG-La Pouéze(49)- + intervention du Dr. JC LECUIT, urgentiste au CHU d'Angers(49), sur le choc anaphylactique, + intervention de la FDGDON sur la problématique Frelon Asiatique.
	Février	Journée technique – prévention dans le cadre du travail de menuiserie dans nos

		exploitations - chez M. Virgile MAZERY (Plessé, 44) ; intervenant, M. CHARLES Julien, apiculteur pro et rédacteur en chef de la revue « l'atelier bois ».
	Octobre	journée technique – Cynips du châtaignier, miellée de tournesol 2014 et essaimage-avec visite d'exploitation, chez M. Benjamin GUILBAULT, producteur de gelée royale (Casson,44).
	Décembre	AG à Durtal (49) + intervention M. Yves LAYEC (vice-président FNOSAD), sur compte rendu des essais effectués au niveau national de l'efficacité des produits anti varroas suivi d'un commentaire des résultats collectés par le CETAPI sur ce même programme.
2015	Novembre	Journée technique – Pollinisation, en salle à Murs Erigné (49). Intervenants : M. Bernard VAISSIERE (chercheur à l'INRA d'Avignon).
2016	Janvier	Journée technique –Solidité économique d'une exploitation apicole-, en salle à Murs Erigné(49). Animatrice : M. François BERROU (formateur à l'AFOC 53).
	Février	AG à Beaumont Pied de Bœuf + ½ journée technique sur les prestations de pollinisation, chez Sébastien Cissé, apiculteur professionnel.

Le CETAPI s'est également impliqué dans des **ACTIONS TECHNIQUES** :

- **Autour de la lutte contre la varroase**
 - ✓ 2010-2012 : Tests de lutte alternative à partir d'huiles essentielles, en lien avec Marc Edouard Colin
 - ✓ 2013-2014 et 2016 : Tests de produits anti-varroas, en lien avec la FNOSAD
- **Autour de la lutte contre le cynips du châtaignier**
 - ✓ 2015 et 2016 : Lâchers de Torymus sinensis dans 68 sites en Sarthe et en Maine-et-Loire
- **Autour de la problématique des néonicotinoïdes**
 - ✓ Préparation d'un dossier « poussières d'imidaclopride en période de moisson » en vue de répondre à un appel à projets.

L'histoire du CETAPI est également celle de **PARTENARIATS** :

- ✓ Avec le CFPPA de Laval : 2009-2014. Techniciens / Thomas GUILLOUX puis Ludovic DELACOUR.
- ✓ Avec le CIVAM AD 49, depuis mi-2015. Animatrice : Maureen De Mey

● Rédacteurs de l'article : Julien Tartoué et Suzanne Vermandere



Lutte contre le cynips du châtaignier : 68 lâchers renouvelés en 2016

Le cynips est un ravageur majeur du châtaignier. En pondant ses œufs dans les bourgeons de l'arbre, il y provoque des galles. A terme, cela entraîne une perte de vigueur, la mortalité de rameaux et peut mener à la mort des arbres.

Pour limiter son développement dans les Pays de la Loire, le CETAPI s'est mobilisé en 2015 et à nouveau en 2016.

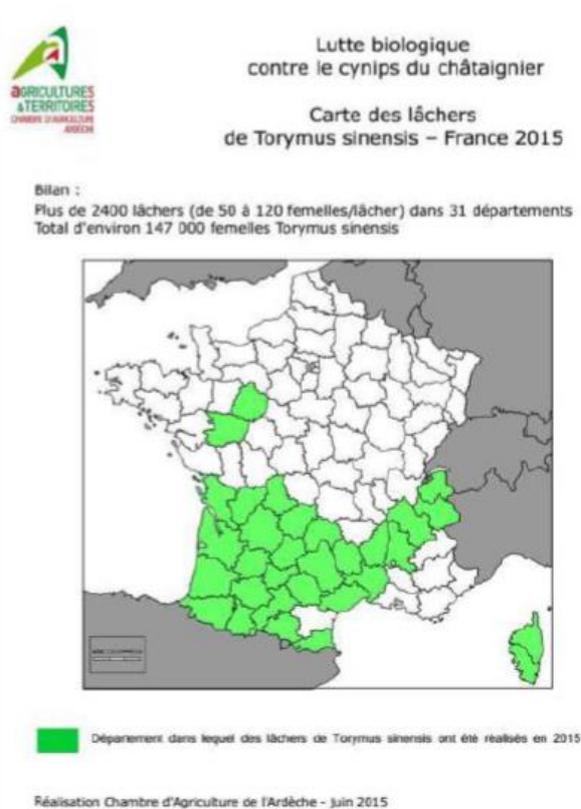
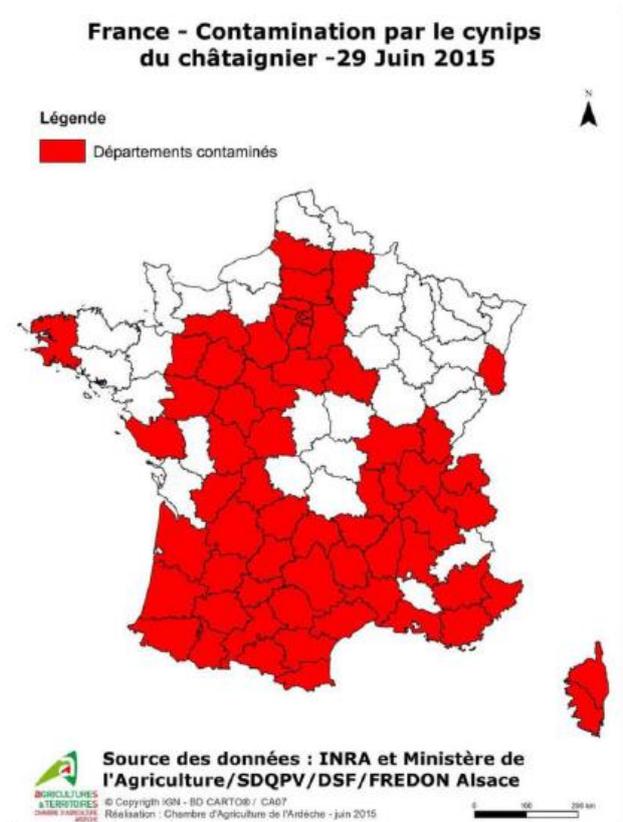


Le cynips (*Dryocosmus kuriphilus*) pond ses œufs dans les bourgeons du châtaignier provoquant une galle.

Le Cynips gagne du terrain

Originaire de Chine, le Cynips du châtaignier a été détecté pour la première fois en France en 2005, dans les Alpes Maritimes. Depuis, il ne cesse de gagner du terrain. Il a été détecté pour la première fois dans le Sud de la Sarthe au printemps 2011, puis dans le Maine-et Loire en 2012 puis dans l'Est de la Mayenne en 2013. En 2014, il a été signalé en Loire Atlantique.

Carte des zones contaminées par des cynips et des lâchers de Torymus



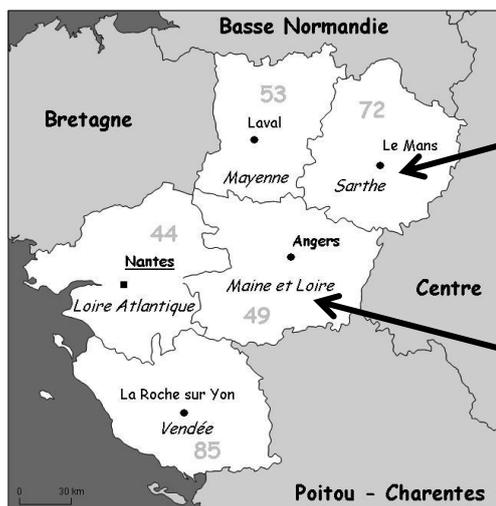
Pour y remédier, 68 lâchers de *Torymus* ont été réalisés en 2015 et renouvelés en 2016 en Sarthe et Maine-et-Loire

En 2015, le CETAPI avait organisé 68 lâchers de *Torymus* en Sarthe et dans les Pays de la Loire. Afin d'assurer leur efficacité, il est utile de les reproduire deux années de suite. Les 68 lâchers ont donc été renouvelés début mai 2016.

Lâcher de femelles de *Torymus sinensis*, prédateur naturel du Cynips du châtaignier



Photo de Jean-Paul Colonier



SARTHE

Lâchers de *Torymus sinensis* sur 50 sites (2015 et 2016)

+ 10 nouveaux lâchers en 2016

Coordination des lâchers par la FREDON et le CETAPI (Bernard Bru)

MAINE-ET-LOIRE

Lâchers de *Torymus sinensis* sur 18 sites (2015 et 2016)

Coordination des lâchers par le CETAPI (Yves Baleine), sur 18 sites d'apiculteurs professionnels

En 2016, 10 lâchers supplémentaires ont pu être réalisés grâce à la participation financière de la commune de Parigné l'Evêque, dans la Sarthe.

Les sites et le nombre de lâchers ont été déterminés en fonction de la sensibilité des zones aux attaques de cynips, et ajustés aux financements disponibles. Même si les lâchers n'ont pas eu lieu dans toutes les zones de châtaigneraies, on peut compter sur la propagation des *Torymus* lâchés dans les autres zones.

68 lâchers de *Torymus sinensis* ont été réalisés en 2015 et renouvelés en 2016. Et maintenant ?

A moyen terme, ces lâchers devraient permettre de contrôler les populations de Cynips et donc les dégâts sur les châtaigniers. Selon Hélène Brun, de la FREDON, « les effets de la lutte biologique devraient mettre environ 8 ans à se faire sentir ». C'est le temps qu'il va falloir au *Torymus* pour se diffuser et réguler les populations de Cynips. La difficulté vient, entre autres, du fait que toutes les femelles de Cynips sont fécondes et qu'elles produisent près d'une centaine d'œufs par an, contre seulement 70 pour son prédateur. Heureusement, les larves de *Torymus* sont gourmandes et une seule d'entre elles peut dévorer toutes les larves de Cynips contenues dans une galle.

Dans les prochaines années, la FREDON prévoit, en partenariat avec l'INRA, de suivre sur le terrain le développement de *Torymus sinensis*. Le CETAPI tâchera de vous tenir informés des résultats obtenus.

Partenaires techniques



Partenaires financiers



5 tests de produits anti-varroas en cours dans les Pays de la Loire

Comme cela avait déjà eu lieu en 2012 et 2013, le CETAPI contribue à nouveau, cette année, au test de l'efficacité, en conditions de terrain, de traitements anti-varroas, en partenariat avec la FNOSAD (Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales).



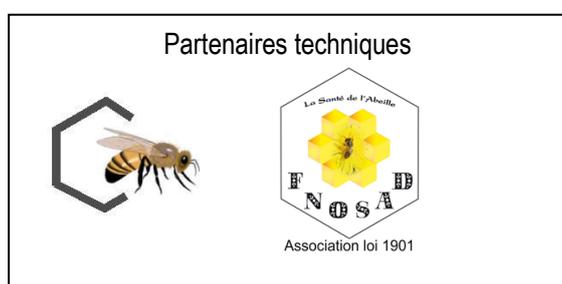
Ainsi, en 2016, 4 apiculteurs volontaires, adhérents du CETAPI dans le Maine-et-Loire et la Mayenne, se sont engagés dans le suivi de 5 protocoles :

- ✓ 2 suivis de MAQS (principe actif : acide formique)
- ✓ 1 suivi d'APIBIOXAL (principe actif : acide oxalique)
- ✓ 1 suivi d'APISTAN (principe actif : tau-fluvalinate)
- ✓ 1 suivi d'APIVAR (principe actif : amitraze)

Ludovic Delacour, apiculteur à Jublains (53) et membre du Conseil d'Administration du CETAPI, assure le suivi technique de ce projet.

Grâce aux financements du Conseil Régional, le CETAPI peut verser une indemnité aux apiculteurs volontaires, en complément de celle versée par la FNOSAD.

Les protocoles sont en cours. Ces 5 suivis permettront de contribuer à une meilleure connaissance de l'efficacité des traitements anti-varroas et d'avoir connaissance des synthèses de la FNOSAD issues de ces travaux.



> LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CETAPI

FORMATIONS / ECHANGES DE PRATIQUES

Judi 10 novembre : « Etre organisé et efficace dans le suivi de mes colonies », chez Fabien Bonsergent, apiculteur professionnel à La Pouéze

Vendredi 13/01 et vendredi 27/01 (cycle de 2 jours) : Formation "Analyser mes résultats économiques pour mieux décider", avec l'intervention de François Berrou, de l'AFOC 53.

VIE ASSOCIATIVE

Judi 2 février (à confirmer) : Assemblée Générale du CETAPI

L'après-midi de l'Assemblée Générale du CETAPI, les adhérents se sont retrouvés chez Sébastien et Arnaud Cissé, apiculteurs professionnels à Beaumont-Pied-de-Bœuf (72) afin d'échanger autour de leur pratique de prestation de pollinisation. Cette demi-journée, centrée sur les pratiques professionnelles, faisait suite à une journée d'apports théoriques, avec Bernard Vaissière, du laboratoire pollinisation et écologie des abeilles de l'INRA d'Avignon.



Les Ruchers Belmontais – Beaumont-Pied-de-Bœuf **Sébastien et Arnaud Cissé** **Production de miel, de propolis et prestations de pollinisation**

INFORMATIONS-CLES

3 UTH permanents :

2 UTH associés (Sébastien et Arnaud)
+ 1 UTH salarié (Patrick)

950 colonies

5 miellées / an

Production de 50 kg de propolis / an

750 colonies en pollinisation de vergers

100 colonies en pollinisation d'oignons-semences



Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

Je suis apiculteur professionnel depuis 2000, à la suite de mon père, à Beaumont-Pied-de-Bœuf (près de Château-du-Loir, dans la Sarthe). Je suis associé en GAEC avec mon frère Arnaud. Depuis juillet

2014, nous avons un salarié à temps plein, Patrick. Nous avons 950 colonies. Notre principale activité est la production de miel. Nous réalisons également des prestations de pollinisation sur vergers et oignons-semences. De manière plus annexe, nous produisons environ 50 kg de propolis par an.

Vous êtes trois à travailler sur la ferme. Comment se répartissent vos activités ?

Arnaud, mon frère, s'occupe de l'extraction et du conditionnement du miel. De mon côté, je me charge du suivi des colonies et de la vente sur les marchés. Patrick m'aide dans ces activités.

Comment s'organise la production de miel ?

Nous faisons 5 miellées par an : miel de printemps, miel d'acacia, miel de tilleul, miel de châtaignier et miel de forêt (miel de miellat).

Je fais transhumer les colonies dans le Loiret et dans l'Yonne (dans des taillis qui leur appartiennent) pour produire du miel d'acacia.

Comment commercialisez-vous le miel ?

Nous vendons chaque année 13 à 14 T de miel au détail :

- ✓ 4 marchés hebdomadaires : 2 marchés le vendredi, 1 marché le samedi, 1 marché le dimanche.
- ✓ Vente à la ferme le samedi (réseau Bienvenue à la ferme)
- ✓ Vente via une dizaine de commerces locaux
- ✓ Participation aux « fêtes » des alentours

Le reste, soit 0 à 10 T/an, est vendu en demi-gros.

Comment s'organise la production de propolis ?

Nous récoltons 50 à 55 kg de propolis début septembre, que nous vendons au laboratoire Pollenergie.

Entrons maintenant dans les détails des prestations de pollinisation. Comment avez-vous démarré cette activité ?

Nous sommes dans une zone arboricole. Mon père réalisait déjà des prestations de pollinisation. De mon côté, j'ai travaillé plusieurs années comme salarié dans des vergers de pommes et étais donc en lien avec de nombreux arboriculteurs. Quand je me suis installé en apiculture, j'ai donc décidé de poursuivre les prestations de pollinisation. Cette activité s'est toujours bien déroulée : les arboriculteurs sont satisfaits de la prestation ; de mon côté, je n'ai jamais eu de souci de pertes d'abeilles.

Avec combien d'agriculteurs travaillez-vous ?

Je travaille avec une dizaine de producteurs de pommes et avec environ cinq producteurs d'oignons-semences.

Comment est déterminée la date à laquelle vous apportez les colonies ?

Les colonies doivent être apportées au début de la floraison.

A partir du mois d'avril, j'observe les vergers de pommes. Je contacte les arboriculteurs à cette période et ils me disent à quel moment je devrai apporter les colonies.

Pour les oignons-semences, je contacte les producteurs vers le 10 juin. Là aussi, ils me disent quand je devrai

apporter les colonies, en général autour du 20 juin. Contrairement aux parcelles de vergers, les parcelles d'oignons-semences sont différentes chaque année. Il faut donc que je me coordonne avec le producteur pour qu'il m'indique la localisation des parcelles. En amont, il faut que je prépare les colonies.

Comment préparez-vous les colonies pour la pollinisation ?

Je vérifie le dynamisme de la colonie : s'il y a une reine, s'il y a de la ponte (au minimum 2 cadres de couvain), s'il y a suffisamment d'abeilles dans la ruche. Je vérifie aussi l'état des provisions pour que les abeilles ne manquent pas de nourriture.

En général, avant la période de pollinisation, je choisis des emplacements de production de miel qui ne sont pas trop éloignés des vergers pour limiter les déplacements.

Comment est déterminée la date à laquelle vous retirez les colonies ?

Dans les vergers, il faut en général être très réactif. Les arboriculteurs recherchent une pollinisation abondante mais pas trop. Si trop de fleurs sont pollinisées, leur travail d'éclaircissage (supprimer des jeunes fruits pour favoriser la croissance des autres) sera d'autant plus long. Donc, dès qu'ils jugent que la pollinisation est suffisante, ils m'appellent pour que je vienne retirer les ruches. Par ailleurs, les arboriculteurs peuvent souhaiter un départ rapide des colonies soit pour installer leur filet paragrêle soit pour faire un traitement phytosanitaire, dès que les abeilles sont parties. En moyenne, les colonies restent entre 5 jours et 2 semaines sur les vergers.

Pour les oignons-semences, les abeilles restent entre 3 et 4 semaines. Là aussi, la date de sortie est déterminée par les producteurs quand la pollinisation a bien été réalisée.

Comment déterminez-vous le nombre de colonies que vous apportez ?

Ce sont les arboriculteurs et les agriculteurs qui déterminent ce nombre. Je réponds à leur demande.

Comment installez-vous les colonies dans les parcelles en pollinisation ? groupées ou réparties ?

La plupart des arboriculteurs nous demandent de répartir les colonies. Par exemple, j'apporte 10 palettes de 4 colonies, que je répartis soit autour du verger soit dans l'allée centrale.

Je suis très attentif aux distances avec les maisons et les chemins communaux pour ne pas causer d'accident.

Demandez-vous aux agriculteurs de respecter certaines pratiques en présence des abeilles ?

Oui, je demande aux arboriculteurs de ne pas ouvrir les filets paragrêle car les abeilles se prennent dans les maillons des filets. Certains techniciens arboricoles

disent que, si les abeilles arrivent juste après l'installation des filets, alors elles ne se blessent pas, mais je préfère être prudent.

Je leur demande également de ne faire aucun traitement insecticide bien sûr, mais également aucun traitement fongicide. Même si les traitements fongicides ne sont pas toxiques pour les abeilles, ils sont épandus avec des atomiseurs qui propulsent le produit et peuvent blesser les abeilles.

Les agriculteurs jouent le jeu.

Quelle rémunération percevez-vous pour ces prestations de pollinisation ?

Je demande 34 € HT/colonie pour les vergers et 42 € HT/colonie pour les oignons.

Etablissez-vous un contrat avec les agriculteurs ?

Non, jusqu'ici, nous ne l'avons jamais fait. Nous avons un accord oral. Ça fonctionne bien. Mais l'idéal serait sans doute d'établir un contrat écrit.

Récoltez-vous du miel issu de ces périodes de pollinisation ?

Je place toujours des hausses car il y a toujours du colza en fleurs à proximité des vergers. Quand je les ramène, elles peuvent continuer à faire du miel de colza. La hausse apporte aussi plus d'oxygène aux abeilles.

Quels sont selon vous les avantages et les inconvénients de cette activité ?

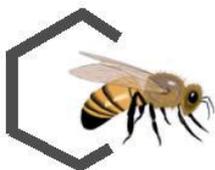
Je pense poursuivre cette activité car elle sécurise nos revenus en cas de mauvaise récolte de miel. Cela apporte aussi de la trésorerie en début de saison.

Mais cette activité présente aussi des inconvénients. Elle demande de travailler la nuit. S'il fait humide, les vergers sont parfois peu praticables. C'est une activité physique, assez éprouvante pour le dos. Nous déplaçons toutes les ruches à la main. L'idéal serait d'avoir un camion-plateau et un élévateur. C'est aussi une activité qui demande de déplacer les colonies, ce qui est toujours délicat : on peut tuer des reines pendant le voyage.

Quel avenir voyez-vous en ce qui concerne vos prestations de pollinisation ?

Je souhaite poursuivre cette activité. Dans l'idéal, j'aimerais arrêter les prestations de pollinisation sur vergers : il faut être très réactif pour retirer les colonies et c'est parfois un peu tendu dans notre organisation. De plus, je souhaite garder du temps pour ma famille.

Pour que le travail de pollinisation ne soit pas trop fatigant, ce serait bien d'avoir un camion-plateau et un élévateur.



CETAPI

Centre d'Etudes Techniques Apicoles des Pays de la Loire

COTISATION 2016

Ce bulletin accompagne votre règlement à l'ordre du CETAPI.

À retourner à l'adresse suivante : CETAPI – 70, route de Nantes – 49610 MÛRS ERIGNE

NOM, prénom :

Adresse :

Tél. fixe :Tél. portable :

Courriel :

Adhère pour l'année 2015 au CETAPI en qualité de :

- | | |
|--|------|
| <input type="checkbox"/> Membre adhérent : | 55 € |
| <input type="checkbox"/> Récemment installé (moins de 3 ans) : | 30 € |
| <input type="checkbox"/> En cours d'installation : | 10 € |
| <input type="checkbox"/> Retraité : | 25 € |



Pour répondre au mieux à vos besoins, nous vous invitons à remplir le verso de ce bulletin.

QU'EST-CE QUE LE CETAPI ?

Le CETAPI est le Centre d'Etudes Techniques Apicoles des Pays de la Loire. C'est une association, née en 2007, à l'initiative de quelques apiculteurs professionnels des Pays de la Loire.

Son objectif est de répondre aux préoccupations des apiculteurs en organisant par exemple des journées techniques, des formations, des rencontres, et en diffusant des informations utiles aux apiculteurs/trices.

POURQUOI ADHERER AU CETAPI ?

L'intérêt d'une adhésion, c'est à la fois ce que l'on reçoit et ce que l'on apporte !

Adhérer au CETAPI, c'est d'abord :

- Rencontrer d'autres apiculteurs/trices engagés dans l'amélioration de l'activité apicole ;
- Participer à des journées techniques, formations, rencontres sur différentes thématiques ;
- Recevoir les lettres d'informations du CETAPI et d'autres informations utiles à l'activité apicole.

Mais adhérer au CETAPI, c'est aussi être membre d'un collectif, c'est-à-dire :

- Soutenir les différents projets de l'association et leurs objectifs ;
- Renforcer le CETAPI, lui donner plus de poids et contribuer au développement de l'apiculture des Pays de la Loire ;
- Apporter votre témoignage et faire partager votre expérience.

